

AFGSU 2

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2



Intervenant : Robin VIDAL, infirmier en soins critiques, formateur AFGSU agréé par le CESU 78 conformément à l'arrêté de 2006.

Public visé :

Professionnels de santé (cf. 4ème partie du code de la santé publique) exerçant en établissement sanitaire, médico- social, en cabinet libéral ou au sein d'une société de transport sanitaire. Etudiants se préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique. Auxiliaires ambulanciers ; AMP ; AES ; Assistants médicaux ; Préleveurs sanguins. Voir liste en annexe.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical.
- La prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- Participer aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.



**Durée : 3
jours (21h)
Présentiel**

**Calendrier des sessions disponibles sur
alexioformation.fr**

Aptitudes et compétences visées :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et les moyens de protection individuels et collectifs adaptés
- Réaliser une alerte et une transmission des observations pertinentes
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence vitale au regard des signes observés
- Pratiquer les gestes adaptés face à une urgence potentielle au regard des signes de gravité repérés
- Déterminer les mesures adaptées face aux signes d'un accouchement inopiné
- Suivre les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
- Identifier une situation sanitaire exceptionnelle et les différents dispositifs de réponse ainsi que son rôle au regard de sa profession et son lieu d'exercice.
- Appréhender la notion de risque NRBC-E et les premières mesures à prendre
- Déterminer les modalités de la gestion d'un afflux de blessés et les techniques du «Damage control»
- Citer les principes de prise en charge des victimes et de leur proche

Alexio Formation Santé

Numéro SIRET : 90950780800014

Numéro de déclaration d'activité auprès du

Préfet de région PACA : 93.83.06883.83

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

contact@alexioformation.fr

AFGSU 2

Programme pédagogique :

Journée 1

Les dangers dans l'environnement et les dispositifs de protection.

Les services d'aide médicale - la chaîne de secours. La procédure d'alerte.

Les bilans : méthode XABCDE, méthode des regards, SAED.

Le chariot d'urgence et la mise en place du matériel de surveillance des paramètres vitaux. Les procédures de maintenance et de matériovigilance.

Les règles d'hygiène applicables aux situations exposées / prévention du risque infectieux / AES.

Les signes, conséquences des différentes urgences vitales : hémorragie, inconscience.

Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à : une hémorragie externe ; un état d'inconscience ; une obstruction des voies aériennes. Première approche de la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte. Principe, fonctionnement et emploi du DSA.

Journée 2

Les signes, conséquences des différentes urgences vitales : obstructions des voies aériennes, arrêt cardio-respiratoire.

Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à une obstruction des voies aériennes. Première approche de la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte. Principe, fonctionnement et emploi du DSA.

Les signes de gravité des urgences potentielles : Malaise ; Traumatisme osseux et cutané ; Brûlure. Les prises en charges et conduites à tenir des urgences potentielles. Les techniques d'immobilisation.



Présentation des différentes techniques de relevage et de brancardage.

Ateliers pratiques - Gestes et conduites à tenir face à : un malaise ; un traumatisme osseux et cutané. Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte.

Journée 3

Arrêt cardio-respiratoire chez l'enfant et le nourrisson.

La notion de situation sanitaire exceptionnelle. Les dispositifs ORSAN / ORSEC. Les plans de gestion SSE dans les établissements et rôle de chacun. Les risques collectifs et NRBC-E et les premières mesures à prendre. La gestion d'un afflux de blessés et les techniques du Damage Control.

L'accouchement inopiné.

Evaluation des pratiques - Scénarios contextualisés : Arrêt cardio-respiratoire (adulte/enfant/nourrisson) ; Hémorragie externe ; Inconscience ; Obstruction des voies aériennes ; Traumatismes osseux ; Malaise...

Modules de formation :

Module 1 – Urgences vitales (10,5 heures)

- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le service d'aide médicale urgente, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté des voies aériennes
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la graduation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot)
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec DAE
- Transmettre un bilan synthétique XABCDE.
- Connaître les techniques d'hygiène de base.
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie, les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.

Module 2 – Urgences potentielles (7 heures)

- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux
- Transmettre les observations au service d'aide médicale urgente
- Faire face à un accouchement inopiné.

Module 3 – Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles (3,5 heures)

- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles (SSE), les dispositifs ORSAN et ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des SSE
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés par armes de guerre et aux techniques du Damage Control
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre
- Identifier un danger et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptée lors d'un événement exceptionnel
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes.



@ALEXIO_FORMATION



Méthodes pédagogiques :

- Mémo formation AFGSU 2
- Utilisation de techniques pédagogiques actives (mises en situation, essai / erreur, questionnement, analyse avec les participants), Favoriser la découverte, le tâtonnement, confronter les raisonnements,
- Alternance théorique (Présentation PowerPoint en vidéo projection) et ateliers pratiques
- Mannequins adulte et nourrisson, DAE de formation, garrots, maquillage, fausses plaies, faux sang, sac d'intervention, nécessaire à la pose de perfusion...
- Sac d'urgence de formation / Chariot d'urgence de formation

Modalités d'évaluation :

- Feuille de présence.
- Positionnement et recueil des attentes des participants en début de formation.
- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, études de cas, mise en situation professionnelle, jeux de rôle, débriefing).
- QCM pré et post formation AFGSU 2
- Évaluation des stagiaires : questionnaire de satisfaction à chaud

Annexe : quelle profession pour quel AFGSU

AFGSU1	Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
	Par exemple: psychologue, ostéopathe, ASH, brancardier, animateur, personnel de direction, personnel administratif, personnel logistique, personnel de sécurité, assistant de recherche clinique...
AFGSU2	Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
	Médecin et assistant médical
	Chirurgien-dentiste et assistant dentaire
	Sage-femme
	Pharmacien, Préparateur en pharmacie et Préparateur en pharmacie hospitalière
	Physicien médical
	Infirmiers (IDE, IBODE, IADE, PUER, IPA)
	Aide-soignant, Auxiliaires de puériculture
	Ambulancier et auxiliaire ambulancier
	Diététicien
	Manipulateur d'électroradiologie médicale
	Kinésithérapeute, Ergothérapeute et Psychomotricien
	Orthophoniste et Orthoptiste
	Pédicure-podologue
	Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Prothésiste et Orthésiste (dont orthoprothésiste, podo-orthésiste, oculariste, épithésiste, orthopédiste-orthésiste)
	Technicien de laboratoire médical et préleveur sanguin
	Assistant de régulation médical
	Accompagnant éducatif et social (AES) = anciennement Aide médicospsychologique (AMP) et Auxiliaire de vie sociale (AVS)

